Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

COMMUNIQUÉ

En zone scolaire : priorité aux écoliers!

Saint-Eustache, 26 août 2019 – Dès ce mercredi 28 août, ce sont plus de 43 000 élèves qui entameront la nouvelle année scolaire au sein de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI)! Il s'agit d'une période où l'importance de la sécurité routière doit être une priorité pour tous les usagers de la route. La CSSMI et les services policiers du territoire appellent à la prudence et sensibilisent le grand public au fait que **conduire est une tâche complexe exigeant beaucoup d'attention; on évite les distractions et on respecte la priorité aux piétons et aux plus vulnérables!**

Respectons les règles de sécurité!
La présence policière sera accrue aux abords des zones scolaires en ce début d'année. Il est important de savoir que depuis le 1er août, **les amendes pour excès de vitesse en zones scolaires sont doublées** (de la rentrée à la fin des classes).

Les brigadiers scolaires, les chauffeurs d'autobus, le personnel des écoles et les services policiers travailleront ensemble pour veiller à la sécurité des écoliers. Puisque la sécurité est une responsabilité collective, nous avons tous le devoir de respecter les règles de sécurité :

➢Respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords des écoles et des zones scolaires.

➢Observer les règles qui obligent les automobilistes à arrêter complètement leur véhicule derrière un autobus scolaire à l'arrêt, dont les feux rouges supérieurs clignotent.

➢Respecter les corridors scolaires réservés aux autobus tout au long de la période prescrite.

➢S'assurer de stationner son véhicule aux endroits autorisés quand on va reconduire notre enfant à l'école.

➢Ne pas bloquer les entrées privées, l'accès aux bornes-fontaines et les passages piétonniers.

➢Encourager les enfants à marcher pour se rendre à l'école.

Tous les jours, plus de **400** véhicules scolaires effectueront environ **850** parcours dans les **16 villes et municipalités** situées sur le territoire de la CSSMI! **Prudence et patience** seront de mises pour protéger les usagers de la route, mais surtout les piétons!

- 30 -

Information : Judith Lapierre, coordonnatrice aux communications, judith.lapierre@cssmi.qc.ca